COMICE AGRICOLE DE LILLE

Le Comice agricole de Lille informe les cultivateurs des cantons de Roubaix, que sa Commission spéciale, chargée de visiter les fermes de ces cantons, se mettra en route du 10 au 15 juillet prochain, et prie ceux qui n'auraient pas encore demandé la visite de leurs fermes et retourné le questionnaire qui leur a été envoyé à ce sujet, de bien vouloir lui faire parvenir ces documents sans retard à son Bureau, 122, rue de Paris, à Lille, s'ils veulent recevoir la visite de cette Commission.

ROUBAIX

AU COLLÈGE DE JEUNES FILLES

Ravissante la fête de jardin donnée hier sur la terrasse de notre collège Barbieux, avec le concours du personnel enseignant, des élèves et anciennes élèves.

Ces chœurs de jeunes filles fort bien rendus ont ouvert la fête qui s'est continuée avec le plus vif succès par les attractions variées offertes au public d'élite qui se pressait dans les jardins.

Bazars de charité, jeux divers, représentations théâtrales données dans le salle des fêtes, ont été très suivies et pour le plus grand profit des œuvres de bienfaisance que patronne le collège.

M. le docteur Dupré, adjoint au maire, s'est fait l'interprète de tous pour remercier Mme Séverin, l'éminente directrice, de cette superbe fête de famille.

Une section de la Grande Harmonie, dirigée par M. Béghin, prêtait son concours à cette série de festivités.

LES FÊTES DE NOS AMICALES

A l'Amicale de la rue du Moulin

La fête de bienfaisance organisée dans la cour de l'école publique de la rue Chanzy par l'Amicale du Moulin, a tenu toutes ses promesses.

La fête s'est ouverte par un charmant concert donné par l'Harmonie du Moulin. La foire aux plaisirs, animée par d'aimables attractions, loteries, etc., a fait la joie des nombreux visiteurs.

Grand succès pour les exercices de force et gymnastique... clownesque et ceux du jockey John Jackson.

La cantatrice (?) Frigolette a recueilli bien des applaudissements.

La fête s'est terminée par un bal de famille très suivi.

La fête de nuit de l'Amicale des Arts

Favorisée par une température idéale, la fête de nuit donnée au square Pierre-Catteau par l'Amicale des Arts a obtenu un succès étourdissant.

Le concert donné par l'harmonie du Blanc Seau et le cercle orphéonique « Les XL », a été tout simplement merveilleux. La cantate exécutée par les deux sociétés réunies a été bissée.

Le jardin resplendissait de mille feux et le feu d'artifice satisfit les plus difficiles.

SOYEZ BONS POUR LES ANIMAUX

Deux jeunes gens de 18 ans, Edouard Delattre, ébéniste, rue Roche, 23, et Floris Labens, apprêteur, rue Franklin, 162, ont été pris en flagrant délit par des agents en patrouille en train de torturer des bestiaux enfermés dans un enclos.

Ils ont aggravé leur cas en se rebellant contre les représentants de l'autorité et en les injuriant copieusement. Ils ont été menés au poste de police du 3e arrondissement et écroués au dépôt de sûreté.

UN BILLET DE CENT FRANCS VOLATILISÉ

Amédée Balzaen, 24 ans, ouvrier briquetier, demeurant à Mons-en-Baroeul, a déposé entre les mains de M. le commissaire Appert une plainte contre une femme dont il ignore le nom et la domicile.

Celle-ci, dont il avait fait la connaissance dans la soirée de samedi, l'aurait délesté d'un billet de cent francs qui était placé dans la poche intérieure de son veston.

Un entôlage est probable.

ON RAMÈNE LE CORPS D'UN ROUBAISIEN MORT GLORIEUSEMENT AU MAROC

Le steamer « Le Gard », de la Compagnie Générale Transatlantique, est entré samedi dans le port du Havre ramenant les restes mortels de braves tombés sous les balles marocaines.

Parmi ces glorieuses dépouilles se trouve le corps du cavalier Achille Leclercq, soldat du train des équipages, parti sur sa demande au Maroc à la fin de 1912.

Le cavalier Leclercq qui avait participé dans toute le Chaouia, à de nombreux convois de ravitaillement, est mort à Fez des suites d'un regrettable accident, en service commandé, et au moment même où il allait être libéré.

La famille de ce brave habite rue Archimède.

TOURCOING

Une grande Manifestation RÉPUBLICAINE

Les républicains tourquennois et les démocrates des communes du canton de Tourcoing ont fêté hier, au Gymnase Municipal, rue de Gand, par une grandiose manifestation républicaine, l'élection sénatoriale de M. Dron.

Partis au nombre de 1500 environ de la mairie de Tourcoing, M. Dron en tête, entouré de ses adjoints et des conseillers municipaux, des présidents des différentes sections et des délégués des communes, les républicains tourquennois sont arrivés au Gymnase à quatre heures.

Dans les rues, la foule acclamait M. Dron. L'immense salle était entièrement remplie. On remarquait dans l'assistance un grand nombre de dames.

Un pinch d'honneur a été servi. Plusieurs orateurs se sont fait entendre.

M. Velin, conseiller municipal, qui a été le principal organisateur de cette fête, prend le premier la parole.

Il est heureux de voir que les républicains de Tourcoing ont répondu à l'appel de la Solidarité. Cette manifestation, dit-il, est une marque de votre reconnaissance et de votre bien vive sympathie pour M. Dron, qui, depuis 30 ans, se dévoue à la défense de nos institutions républicaines.

M. Valin, présente ensuite M. Bellette, qui doit faire une conférence. M. Bellette est formiste bien connu des sections de la Solidarité Républicaine où sa parole ardente, imagée et vive, a jeté si souvent la bonne semence républicaine.

Discours de M. Bellette

M. Bellette, en termes choisis et en interrompant vivement son auditoire, donne un substantiel résumé d'une conférence qu'il devait faire sur la culture physique.

Après avoir parlé de la nécessité de la culture physique qui procure à l'enfant le développement du corps et la santé, forteur rappelle tout ce qui a été fait à Tourcoing pour favoriser cette culture.

Il engage les mères de familles auxquelles incombe le devoir de veiller sur la santé de leurs enfants, de les envoyer aux patronages laïques des vacances.

Il termine en saluant M. Dron. M. Bellette a été très applaudi.

Discours de M. Loridan

M. Loridan, ancien conseiller général, président de la Solidarité Républicaine, succède à M. Bellette. M. Loridan dit que le 21 juin 1914 restera une date mémorable pour les républicains tourquennois. Avec beaucoup d'humour, l'honorable président dit que, lorsque comme des pigeons voyageurs les délégués sénatoriaux de Tourcoing apportèrent la bonne nouvelle, tous les républicains tourquennois montèrent leur joie. M. Legidan invite les républicains à s'unir ; il prêche le ralliement de tous les démocrates.

« Plus de divisions, entre nous, dit-il, l'union la plus parfaite, et les jésuites rouges de la Maison du Peuple, et les jésuites noirs auront beau s'ailler, leurs machinations seront sans effet. »

A la fin de sa belle improvisation, M. Loridan offre un superbe bouquet de fleurs à M. Dron. De longues acclamations retentissent dans toute la salle.

Discours de M. Leduc

M. Leduc, conseiller général, parle au nom du Conseil municipal.

En termes vélémentis, M. Leduc dénonce les procédés employés à Tourcoing pour combattre l'homme qui, depuis trente ans, sacrifie ses intérêts aux intérêts des autres et de la République.

Nous avons, dit l'orateur, la revanche : les délégués sénatoriaux ont ouvert à M. Dron les portes du Sénat.

Les républicains acclamèrent l'élection de M. Dron pendant que les collectivistes faisaient entendre des vociférations. Ces derniers voyaient avec stupeur qu'il y avait quelque chose de changé. Si les républicains savent rester unis, leurs forces viendront se briser contre les forces de tous les vrais démocrates.

M. Fremeaux, président du comité radical de Marcq, félicite M. Dron et lui offre un vase au nom des républicains de sa commune. Et M. Janssens accompagné de Mme Jeanne Nys, offre au nom de M. Gervais Florin, maire de Mouvaux, un superbe bouquet de fleurs.

Discours de M. Lagache

M. le docteur Lagache, conseiller municipal, prononce un discours qui soulève à maintes reprises les bruyos de l'assistance.

Après des jours de tristesse, dit M. Lagache, nous venons de vivre des jours de grande joie. Au congrès républicain d'abord, où nous avons vu le département tout entier manifester à M. Dron, notre chef, sa vive sympathie et son admiration. Le jour de l'élection ensuite. Car nous avons vu M. Dron faire sur son nom l'union de tous les républicains. Il a fait la cohésion inébranlable du parti républicain du département.

M. Lagache fait appel aux jeunesses. Les socialistes, dit l'orateur, ont leurs pupilles, les cléricaux leur jeunesse catholique. Pourquoi nous, n'aurions-nous pas notre jeunesse républicaine ? M. Lagache termine en invitant les républicains à former le bloc contre lequel viendront se briser les deux extrêmes. De longs applaudissements accueillent la péroraison de l'honorable docteur.

Discours de M. Dron

M. Dron termine la série des discours. Quand le vaillant militant républicain paraît, une longue acclamation retentit dans la salle entière, et des cris de « Vive Dron » retentissent de tous les côtés.

M. Dron a d'abord un mot aimable pour tous les orateurs qui ont pris la parole à cette grandiose manifestation. M. Dron ne fait pas un discours. Très ému, il rappelle l'époque, il y a de cela 30 ans, où il sonnait le réveil républicain à Tourcoing.

Depuis ce jour, il a été le serviteur de ses électeurs. C'est pour eux, il y a vingt-cinq ans, qu'il sacrifia sa situation. « Tant que j'aurais un souffle de vie, s'écrie le nouveau sénateur, vous pouvez compter sur mon dévouement ».

M. Oron évoque ensuite le souvenir des luttes passées.

Il parle ensuite des grossesses affirmations qui ont été faites samedi soir à une réunion socialiste.

La victoire du 21 juin, dit M. Dron, est le vicloire du bloc républicain.

L'honorable sénateur parlant ensuite de la réunion tenue à l'Hippodrome, trouve très étonnant que les orateurs l'aient accusé de s'être obstiné d'aller leur donner des explications. On rit dans la salle. M. Dron n'a rien à expliquer. M. le maire de Tourcoing fait un engagement les républicains à rester toujours unis. La tâche n'est pas finie, dit-il, elle ne fait que commencer. Restons unis toujours pour la France et pour la République.

Dunanimes applaudissements se font entendre.

Quelques chansons patriotiques terminent cette belle manifestation républicaine à 7 heures du soir.

SUR UN TESSON DE BOUTEILLE

Hier, à cinq heures du soir, le jeune Gabriel Carson, âgé de 11 ans et demi, demeurant boulevard d'Halluin, s'amusait sur le quai du Fresnoy, lorsqu'il tomba sur un tesson de bouteille, se faisant au genou droit une grave blessure. M. le docteur Tiberghien a dû faire des points de suture.

RESPECT AUX PARENTS

M. Leclercq Camille, 20 ans, vit séparé de ses parents qui demeurent rue du Moulin, 127, à Tourcoing.

Pris de boisson, Leclercq est allé hier briser un poulailler de la porte de la maison d'habitation de ses parents. Conséquence : procès-verbal.

EN VOULANT ÉVITER UN CYCLISTE

Hier matin, à 9 heures et demie, un jeune garçon âgé de 8 ans, Albert Delberghe, se trouvait à l'angle des rues de Gand et du Vélodrome, lorsqu'il vit arriver un cycliste resté jusqu'ici inconnu. Le jeune Albert, pour laisser la place à ce dernier, s'écarta en marchant à reculons, il alla se jeter sur un camion appartenant à M. Gombert Jules, rue des Phalempins, 8. Il eut le pied droit comprimé sous la roue. Le jeune garçon, le pied fracturé, fut transporté à son domicile, rue Dervaux, 3.

Conditions publique des Matières textiles

DE TOURCOING

Entrées du 22 au 27 juin 1914

Laine peignée, 106.371. — Laine filée, 192.524. — Blousses et laines diverses, 334.564. — Coton, 169.078. — Nombre de lots : 996. — Totaux quotidiens, 1.186.537.

Conditionnements : 2.645. — Tirages : 469. — Dégraissages : 14 1/2.

Marché à terme de Roubaix-Tourcoing : 10.025 kilos.

AUTOUR DE LILLE

PHALEMPIN

Les produits de la laïque. — L'école municipale des garçons présentait, samedi dernier, neuf candidats au certificat d'études, à Pont-à-Marcq.

Sur les neuf présentés, neuf furent reçus.

Ce sont les jeunes : Marcel Bassery, Edmond Duthilleul, Maurice Duthilleul, Albert Labbe, Gaston Trédez, Louis Grard, Jules Lefebvre, René Dubois, et Félix Davril.

Le jeune Maurice Duthilleul obtint, au surplus, le 1er prix départemental.

Ce beau succès fait grand honneur au sympathique M. Hainaut, le très distingué directeur de l'école municipale du garçons, que nous félicitons très sincèrement.

Chez les jeunes filles. — Mme Solasse, directrice de l'école municipale de filles, présentait samedi dernier, à Pont-à-Marcq, dix candidates au certificat d'études.

Toutes les dix ont été reçues.

Ce sont : Mlles Rochel Deprater, qui a obtenu le prix départemental ; Madeleine Baudoux, Julie Coletta, Cécile Troy, Cécile Boulanger et Hermine Denneulin.

Nos compliments aux jeunes lauréates, dignes élèves de leur bien dévouée directrice, Mme Solasse, à qui nous sommes heureux d'adresser nos bien sincères félicitations. — G. N.

ARMENTIÈRES

Un suicide. — Le nommé Paul Buleke, tisseur, âgé de 27 ans, époux de Emma Willems, demeurant au cabaret de l'Epi-d'Or, rue d'Vpres, avait manifesté, à plusieurs reprises, son intention de se donner la mort. Dimanche matin, vers 10 heures et demie, il se trouvait quai de la Dérivation, vis-à-vis la fosse Bachelet ; il donna le dernier sou qui lui restait à des gamins et se jeta dans le canal.

On le vit se débattre un moment (il savait nager), puis il disparut. M. Nave, conseiller municipal, retrouva son corps, vers 11 heures un quart, à 50 mètres du point où il s'était jeté à l'eau.

Le corps a été transporté à la morgue.

NORD

DOUAI

ORCHIES

Concert. — Nous sommes heureux d'apprendre que sur l'initiative de la commission municipale des fêtes, les commissions de l'Harmonie Municipale et de la Lyre des Fanceiens ont décidé de reprendre les concerts de quartier et ont arrêté ainsi qu'il suit l'ordre de ces concerts :

Dimanche 19 juillet, Faubourg de Valenciennes (Harmonie Municipale).

Dimanche 2 août, Faubourg de Douai (Lyre des Fanceiens).

Dimanche 16 août, place de la Gare (Lyre des Fanceiens).

Dimanche 30 août, Faubourg de Lille (Harmonie Municipale).

Assistance aux familles nombreuses. — M. le Ministre de l'Intérieur vient de prescrire de nouvelles instructions à l'application du règlement d'administration publique du 1er décembre 1913 intervenu pour déterminer les mesures nécessaires à l'exécution de la loi du 11 juillet 1913 sur l'assistance aux familles nombreuses.

Il résulte de ces instructions complémentaires que ne doivent pas donner droit à allocation les enfants qui ne fréquentent pas régulièrement l'école, alors qu'aucune raison satisfaisante, telle qu'une raison de santé, ne peut être produite pour justifier cet état de choses.

Si ceux qui sont chargés de faire appliquer la loi tiennent la main à ce que ces instructions soient exactement suivies, cette excellente mesure peut être le levier que l'on cherche pour la disparition des illettrés qui sont encore (bien malheureusement) en si grand nombre.

FAUMONT

Certificat d'études primaires. — Trois élèves ont été présentés et reçus à cet examen : et un des lauréats, Piquet Fernand, a obtenu le prix départemental.

Nos félicitations à M. Gaillez, instituteur.

SIN-LE-NOBLE

Fête-Kermesse de la rue de Douai. — Les habitants de ce quartier organisent pour le dimanche 5 juillet prochain une grande Fête-Kermesse.

Nous donnerons prochainement le programme de cette intéressante fête.

ESTRÉES

Au Conseil municipal. — Séance du samedi 13 juin 1914. — Le conseil municipal s'est réuni le samedi 13 juin 1914, à 8 heures et demie du soir, sous la présidence de M. Delacroix, maire.

Etaient présents : MM. Delacroix Omer, Brancourt Louis, Bégué François, Delbart François, Brancourt Edouard, Brancourt Henri, Lemaire Joseph, Lévêque Henri.

Absents : MM. Leroy, excusé pour indisposition ; Bertrand J.-B., Charley Henri, Lemaire Louis.

Compte de gestion du receveur : il établit un excédent de recettes de 308 fr. 58 qui, joint au reliquat de 1912, donne comme excédent de recettes une somme de 1.156 fr. 79.

Budget additionnel de 1914. — L'excédent de 1913, joint au produit d'une quête, donne une somme de 1.163 fr. 51 à porter au budget additionnel du Bureau de Bienfaisance.

Budget primitif du Bureau pour 1915. — Les recettes de 2.903 fr. 12 seront réparties aux dépenses en 13 articles.

Compte administratif du Maire. — Les recettes de toute nature se sont élevées à 17.047 fr. 41 et les dépenses à 12.567 fr. 45. Il résulte un excédent de recettes de 3.372 fr. 61 qui sera reporté au budget additionnel.

Le Conseil, à l'unanimité, vote des félicitations à M. le Maire pour sa bonne gestion, et se sépare à 10 heures.

Séance du Vendredi 19 juin 1914. — Le Conseil municipal s'est réuni de nouveau le vendredi 19 juin 1914, à 8 heures et demie du soir, sous la Présidence de M. Delacroix, maire.

Etaient présents : MM. Delacroix Omer, Brancourt Louis, Bégué François, Bertrand J.-B., Charley Henri, Brancourt Henri, Lemaire Joseph, Lemaire Louis, Leroy Henri, Lévêque Henri.

Absents : MM. Delbart François, Brancourt Edouard.

M. Delacroix, maire, préside.

Budget additionnel de 1914. — M. le Maire donne lecture du budget additionnel. De cette lecture il résulte que les recettes supplémentaires sont de 3.577 fr. 34, qui seront réparties en 27 articles au chapitre des dépenses.

Budget vicinal de 1915. — Le conseil vote le budget vicinal pour 1915 qui s'élève à 5.119 fr.

Budget primitif de 1915. — M. le Maire donne lecture du budget primitif de 1915. Il fait remarquer que la valeur du centime qui était de 69 fr. 22 en 1914 n'est plus que de 67 fr. 88 en 1915, soit une diminution de 1 fr. 84. Cette diminution très sensible, jointe à l'augmentation des dépenses pour l'application de la loi pour l'assistance aux femmes en couches et aux familles nombreuses, jointe aussi au paiement de la première annuité de 124 fr. 45 pour les travaux scolaires, aurait pu être préjudiciable aux finances communales. Mais, grâce aux sérieuses économies réalisées, grâce à une équitable répartition des crédits, ces difficultés ont été surmontées et le nombre de centimes pour insuffisance de revenus, qui était de 78.41 en 1914 est resté à 78, 40 en 1915.

Ainsi, fait observer M. le Maire, les lois sociales seront appliquées, les travaux seront exécutés sans qu'il en coûte davantage aux contribuables.

Le budget de 1915 qui se chiffre en recettes et en dépenses à 11.245 fr. 67 est adopté. La séance est levée à 10 heures.

ANICHE

Arrestation. — La gendarmerie a arrêté le sieur Mollet, né en 1881, ouvrier eux établissements Arbel.

Mollet était recherché par le parquet de Châlons pour abus de confiance.

VALENCIENNES

Lycée Henri Wallon. — La distribution solennelle des prix aux élèves du Lycée aura lieu dans la salle des fêtes de l'Etablissement, le lundi 13 juillet, à 14 heures, sous la présidence de M. Georges Lyon, recteur de l'Académie de Lille, officier de la Légion d'honneur.

Nos artistes. — Nouveaux succès au Conservatoire de Paris, pour d'anciens élèves de Notre Ecole Nationale de Musique : Manouvrier, ancien élève de M. Galle, qui obtient un premier accessit de flûte ; Bouillet, ancien élève de M. Cantin, qui obtient un premier prix de cor ; Warin, ancien élève de M. Cantin, qui obtient un deuxième prix de cor ; Rolland, ancien élève de M. Cantin, qui obtient un premier accessit de cor ; Caillaux, ancien élève de M. Contin, qui obtient un deuxième accessit de cor, et enfin, Edmond Guillotin, le neveu du sympathique directeur du Théâtre Municipal, qui obtient un 2e accessit de basson. A noter que Edmond Guillotin n'en est qu'à sa première année de conservatoire, puisqu'il n'y est rentré qu'en octobre dernier. A tous nos

BRUILLE

— On a retiré de l'Escaut, le cadavre du petit Marcel Balent, âgé de 11 ans, demeurant à Vieux-Condé.

HAVELUY

— Un festival-concert et une fête de gymnastique auront lieu le dimanche 26 juillet. vives félicitations.

— M. Fernand Cuchera, fils du sous-chef de la Musique Municipale de Marquette, vient d'obtenir un 2e prix de cornet à pistons, au Conservatoire de Paris. Sincères félicitations.

Des coups. — Le wattmann Charles Lebrun, a porté des coups au chef de train Vincent Bigadlon, parce qu'il l'avait prié de ne plus taquiner un autre wattmann.

Bain froid. — Vers deux heures du matin, le nommé R. de Merly a'est jeté dans l'Escaut, près du Pont Jarob. Il a pu en être retiré à temps par deux passants et il en a été quitte pour un bain froid.

A la maison d'arrêt. — On a écroué Louis Roland, 15 ans, sujet belge, arrêté à Blanc-Misseron, pour infraction à un arrêté d'expulsion.

La méningite cérébro-spinale. — A l'Hôtel-Dieu, le sieur Henri Belot, 48 ans, commissionnaire, est décédé de la méningite cérébro-spinale.

Chute de cycliste. — A l'angle de la rue Saint-Géry et de la place du Marché-au-Poisson, le cycliste Mathieu Mériaux, 16 ans et demi, employé chez M. Hurtil, tailleur, a été renversé par une voiture de place. La machine a été détériorée, mais le cycliste n'en a pas été blessé.

Les chiens qui mordent. — Rue des Canonniers, le jeune Gustave Copain, 13 ans, a été mordu à la cuisse gauche par le chien du propriétaire de la maison dose N° 13.

La carabriole. — Un individu a profité de l'absence de M. Célestin Detrait, rue des Godets, pour s'introduire chez lui et lui dérober une somme de 45 francs, qu'il n'a trouvée qu'après avoir bouleversé tous les meubles.

— On a dérobé douze bottes de conserves valant 18 fr. 80, dans le magasin de la manutention militaire. Auteur inconnu.

ESTREUX

Vol. — On a volé, dans la prairie de M. Barthélemy Guéry, cultivateur, un jeune cheval de deux ans, dont la taille est de 1 mètre 60.

CAMBRAI

Bicyclette disparue. — Etant entré vendredi soir au bureau de poste, un professeur de la ville avait laissé à la porte sa bicyclette. Quand il sortit, il constata que sa machine avait disparu.

NEUVILLE-SAINT-REMY

— Ayant reçu la visite de deux marchands de chevaux de Caudry, M. Henri Mollet, camionnier, leur vendit une certaine quantité de harnais. Après le départ de ses clients, il s'aperçut qu'il lui manquait un certain nombre d'autres marchandises, il a porté plainte.

CARNIÈRES

— La dame Paloux-Renversez, avait demandé à son voisin la permission d'appuyer une barrière contre le mur de sa maison. Le voisin avait donné son consentement. Quand la barrière fut posée, il la démolit. La dame Paloux a porté plainte.

MŒUVRES

— Louis Humbert, 18 ans, journalier à Hermies, a été arrêté transportant dans un sac du tabac de contrebande. Arrêté, il a été écroué.

AVESNES

TRELON

Aviation. — Samedi, vers 4 heures du matin, un monoplan Blériot, piloté par deux aviateurs militaires, venant de la direction de Verdun et se rendant à Maubeuge, dut atterrir par suite d'un fort brouillard, dans un champ occupé par M. Delanga Elisée, lieu dit : la Grande Terre.

Le gracieux avion reprit son vol à sept heures et demie, et se dirigea vers Maubeuge.

HAZEBROUCK

Cyclisme. — Une course cycliste, organisée par le Sporting Club, aura lieu à Hazebrouck, à 4 heures du soir, à l'occasion de la fête des Tisseges, le 12 juillet ; la course sera très intéressante et avec obstacles. Trajet, 3 kilomètres. — 1er prix, 20 fr. ; 2e, 15 fr. ; 3e, 10 fr., etc.

Fête Nationale du 14 Juillet. — A 10 heures et demie du matin, revue de toutes les écoles de la ville.

A 4 heures, revue de toutes les sociétés de la ville.

A 5 heures, lâcher du ballon dans tous les quartiers de la ville.

Le soir, à 9 heures, un grand bal public à grand orchestre aura lieu dans la cour intérieure de l'Hôtel de Ville.

Concert. — Voici le programme du concert qui sera donné sur le kiosque de la Grande-Place, le jeudi 2 juillet, à 8 heures et demie du soir : Le Beau Canotier, pas-redoublé ; Les Saltimbanques, fantaisie ; Amour et Printemps, valse ; Caprice, polka, soliste M. Auguste Gombert, sous-chef de musique.

Accidents. — Samedi, vers 5 heures et demie, le nommé Elie Cerroedta, 18 ans, garçon boucher, portait de la viande avec un vélo, lorsque soudain il perdit l'équilibre et tomba sur la chaussée ; dans sa chute il se fit de fortes contusions internes et porte une plaie au cuir chevelu. Un repos de plusieurs jours lui a été ordonné.

— Le nommé Gilbert Vilain, 23 ans, ouvrier agricole, était occupé à rentrer un chariot rempli de fumier, lorsque soudain il glissa et tomba sur le côté droit, d'où il en est résulté de graves contusions, on prodigua aussitôt les premiers soins au blessé et on lui ordonna un repos de 15 jours, sauf complications.

DUNKERQUE

Le marcheur Moreau dans la région. — Samedi, le marcheur professionnel diplômé Moreau se trouvait à Coudekerque, hier dimanche il était à Saint-Pol, aujourd'hui lundi il sera à Rosendaël, et demain mardi à Malo.

Entre midi et deux heures, il couvrira, chaque jour, un parcours de 20 kilomètres.

WORMHOUDT

Toujours les vagabonds. — Sous l'inculpation de vagabondage, Julien Ogier, 21 ans, originaire d'Amiens, a été arrêté et écroué à la maison d'arrêt de Dunkerque.

Il comparaîtra en correctionnelle.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

Fête de gymnastique. — Ceux de nos concitoyens qui désireraient loger des gymnastes pendant les fêtes des 22, 23 et 24 août, sont priés de se faire inscrire, au local de la société de gymnastique, rue de l'Abbé-Halluin.

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 27 juin 1914

Vitriolé pendant son sommeil

Irma Simonart, 31 ans, est furieusement jalouse de son mari, Jules Destanguez, 33 ans, mécanicien à Lille, rue de l'Hôpital-Saint-Roch, cour Saint-Paul. Etroitement surveillé, le mari ne pouvait s'absenter de chez lui sans s'attirer, à son retour, d'acrimonieux reproches d'ailleurs mal fondés. Dans la soirée du 2 juin, une nouvelle scène éclata dans le ménage : pour n'voir la paix, M. Destanguez monta se coucher et s'endormit. Profitant de son sommeil, sa femme s'approcha de son lit et l'aspergea de vitriol. Le malheureux fut très grièvement brûlé à la figure, à l'œil droit et à la langue.

La tribunal a infligé 18 mois de prison à Irma Simonart.

En manifestant

Le 21 mai, à Houplines, on manifestait dans la rue en l'honneur de Jeanne d'Arc. Des contre-manifestants survinrent et une collision se produisit entre les deux cortèges. Appréhendant une manifestante, le maire d'Houplines, M. Ferdinand Decocq, la secoua fortement. Ce que voyant, le frère de la jeune fille, Elie Allart, 20 ans, tisseur, outragea le maire.

Cela lui a valu hier 25 francs d'amende.

Causerie du Docteur

POUR GROSSIR

Il y a des gens gras qui veulent maigrir ; il y a des gens maigres qui veulent grossir. Occupons-nous de ces derniers.

A la suite d'une longue maladie, l'organisme épuisé ne peut reprendre rapidement sa robustesse passée ; le malade maigrit, surtout au cours de sa convalescence ; ses muscles sont mous, ses membres sont flasques et, au moindre effort physiologique, il tombe éreinté. C'est l'anémie, le manque de combustibles suffisamment réparateurs qui donnent à ce malade cet épuisement passager contre lequel il faut immédiatement lutter pour empêcher un cataclysme souvent fatal, surtout chez les enfants et les adolescents.

Chez ces convalescents, l'appétit est généralement nul et, de ce fait, l'amaigrissement, les pertes de forces, l'apathie fonctionnelle tiennent le haut du pavé. Dans ces cas, voici une formule de tout premier ordre dont l'emploi rend des services aussi prompts qu'efficaces :

Méthylarsinate disodique, 10 centigrammes ; Teinture de noix vomique, 4 grammes ; Vin de gentiane, Vin de Colombo, Vin de rhubarbe, 100 grammes.

Une cuillerée à soupe de cet élixir prise un quart d'heure avant les repas pendant 8 jours, arrêter pendant 5 jours et recommencer.

Si, l'appétit étant bon et la nourriture bien apportée, l'amaigrissement continuait et les forces diminuaient, on aurait recours à la double préparation suivante :

Peptonate de fer, XXV gouttes à prendre trois fois par jour, avant de manger, dans deux cuillerées à soupe de :

Vin de grenache, 1 litre ; Teinture de kola, 50 grammes ; Teinture de coca, 50 grammes ; Teinture de quinquina, 50 grammes ; Teinture de Colombo, 30 grammes.

Dans les cas de bronchite chronique, de toux persistante, d'expectoration prolongée voire même au début de la tuberculose, on fera bien d'administrer au malade, deux ou trois fois par jour, une ou deux cuillerées à soupe de la potion suivante :

Hypophosphite de chaux, Hypophosphite de soude, 5 grammes ; Sirop de fleurs d'oranger, 30 grammes ; Sirop simple, q. s. p. 300 cent. cub.

A la suite de fracture, d'affections osseuses, d'états dû au ralentissement de la nutrition, les arséniates, les phosphates, seuls ou mélangés, les ferrugineux donneront de parfaits et prompts résultats. Seulement il ne faudra pas que ces médicaments aient pour conséquence une constipation, même légère. Si les selles sont rares, on ramènera la régularité par les purgatifs légers habituels, huile de ricin, magnésie, etc. La vie au grand air, la vie calme tant au physique qu'au moral, seront les adjuvants indispensables de cette cure contre la maigreur. Dès que le corps reprendra sa vigueur habituelle, il faudra également soutenir les forces intellectuelles par une sorte de régénération spéciale, par la quiétude des fonctions cérébrales. Et, au bout de quelques jours ou de quelques semaines, les convalescents verront réparaître la vigueur d'antan.

Docteur MATIFFAT.

La Mode parisienne

LES ENCOLURES DE LINGERIE, LES GILETS D'ORGANDI ET DE PIQUÉ, LES MANCHETTES, LE MOUCHOIR ACCOMPAGNE JOLIMENT NOS COSTUMES TAILLEURS. — ON REPARLE DES CRINOLINES.

La mode de cette saison se caractérise notamment par les encolures. Elles jouent, en effet, un rôle des plus importants, car rien ne modifie davantage la physionomie que le col, suivant qu'il enserre le cou ou le dégage. Mais il n'est guère question de cols ajustés étroitement autour du cou. La mode des coreages décolletés, faisant à la nuque toute sa grâce souple et juvénile est une de celles auxquelles les femmes demeurent obstinément fidèles. Pourtant si les corsages, gilets, blouses, sont toujours franchement décolletés, les cols Médicis, hauts, raidis, mais évasés ont de la vogue, ainsi que les cols de lingerie, montés en arrière et qui se terminent de chaque côté de la gorge par des pointes très prononcées. Nous aimons aussi beaucoup les rols japonais qui a écartent beaucoup de la nuque, tout en reposant complètement sur les épaules. Le col Robespierre, le col paysan, en organdi blanc, parisis bordé d'un jour, le plus souvent au bord ual, est aussi tout à fait en faveur ; il en est de même des cols en piqué à larges côtes, qui as rompèlent de revers longs et étroits boutonnés — de moins en apparence — sur la veste même par quelques boules d'ambre assez importantes ou par des boutons de jais taillé.

Le succès des gilets ne s'atténue pas ; en organdi, en piqué, à forme droite ou croisée, à pointes allongées beaucoup plus bas que la taille, à basques descendant bas sur la devant de la jupe, ils plaisent par leur forme originale et n'ont pour tout ornement que des boutons de fantaisie gros ou petits, à volonté.

Le chic de ces gilets est incomparable ; ils sont le complément indispensable des tailleurs bleu marine, favoris en cette saison.

Pour achever cette allure un peu masculine de nos costumes, on peut ajouter aux manches des jaquettes de petites manchettes se fermant absolument comme celles des messieurs, à l'aide de boutons doubles à chaînette, assortis à ceux du gilet. Enfin, à la pochette de la jaquette, il est élégant d'avoir un petit mouchoir de fin linon brodé au plumetis de Nancy, de fleurettes et de rinceaux.

On reparle beaucoup de la crinoline et les Parisiennes, réhabilitées aux étoiles amples autour d'elles sourient à cette mode surannée qu'elles juraient, il y a quelques années, ne jamais faire revivre. C'est, paraît-il, un bal qui a remis à l'ordre du jour la crinoline de nos grands-mères.

D'ailleurs, ces sortes de bals ont en ce moment toutes les faveurs. Le bal des crinolines, le bal des pierreries, pour ne citer que les plus en vedette, sont des fêtes dont raffole le Tout Paris d'aujourd'hui. Aussi se multiplient-elles, car la saison parisienne bat son plein, en même temps que les grandes réunions sportives.

Quant aux chapeaux, ils sont bizarres et originaux. Les plateaux fleuris, les casques dont l'arrière, au lieu de s'abaisser sur le cou se relèvent très haut pour laisser voir le chignon garni d'une barrette sont aux toutes les têtes ; ces chapeaux ont des brides attachées de côté, sous l'oreille ; on n'aperçoit plus du tout les épingles. Ajoutons que les toques et les petits canotiers, moins portés, n'en ont que plus de chic et de distinction.

ILLYRINE DE MORENCY.

AVIS

A l'occasion des villégiatures, nous avons l'honneur d'informer nos lecteurs que nous délivrons des abonnements dits de vacances au prix de :

	1 mois	2 mois	3 mois
Nord et départements limitrophes ..... Fr.	1 75	3 25	5 »
Autres départements...	2 25	4 »	6 »
Etranger.....	3 »	6 »	9 »

Programme des Spectacles

OMNIA PATHÉ. — La Maison du Bailgueur. — Matinée à prix réduits à 4 heures, soirée à 8 heures trois quarts.

Parmi les grands drames de cape et d'épée, aux péripéties mouvementées et aux incidents innombrables, il en est peu qui aient été aussi bien réussis que la « Maison du Baigneur », d'Auguste Maquet. Le succès en est très grand à l'Omnia, grâce à une magnifique mise en scène et à une interprétation hors ligne en tête de laquelle il faut citer MM. Capellani et Léon Bernard, de la Comédie Française.

Grand succès également.

T. I. I. Cinéma gratis aux Galeries Lilloises.

LE SPORT

HIPPISME

Courses du Bois de Boulogne du 28 juin 1914

1re course. — 1er, Francinet (G. Stern), gagnant 20 fr., placé 13 fr. ; 2e, Icare IV (Lotus), placé 36 fr. ; 3e, Beroside (Mac Gée), placé 16.50. — Non placés : Dandana, Our Love, Le Spyrar, Peau Rouge, Vol au Vent V, Serria, Hennings, Varouna, Bideudum, Roche en Breuil.

2e course. — 1er, Amicar (Garner), gagnant 67 fr., placé 20 fr. ; 2e, Tripolette (O'Neill), placé 15.50 ; 3e, Boyne (Mac-Gée), placé 19 fr. — Non placés : Rond d'Orléans, Morbihan, Bassile, Maître et Seigneur, Dor, Succès.

3e course. — 1er, Génilla (Lancaster), gagnant 146.50, placé 52 fr. ; 2e, Méfiste (J. Cooke), placé 34.50 ; 3e, Chouchoute (Garner) placé 56.50. — Non placés : Rasoir, Rorlah, Deor, Crébécut, Hyovava, Rancio, Fracey, Del Sarto, Balise, Premier Coup, Eight Bells.

Grand Prix de Paris

4e course. — 1er, Sardanapale (G. Stern), gagnant 29.50, placé 14 fr. ; 2e, La Farina (O'Neill), placé 14.50 ; 3e, Ourbar (Mac-Gée), placé 17 fr. — Non placés : Gué du Roi Rikett, Saccharose, Liaiman, Le Corsaire, Mohéli, Le Grand Pressigny, Ardée, Alerte VI.

5e course. — 1er, Salicorne (O'Neill), gagnant 24.50, placé 14 fr. ; 2e, Le Sopha (G. Stern), placé 19 fr. — Non placés : Gavroche III, Don César, Irminsul.

6e course. — 1er, Ouzel (Garner), gagnant 65 fr., placé 27 fr. ; 2e, Calixto (Oudot), placé 64 fr. — Non placés : Demon, Le Cerbère, Charing Cross, Dramatisia, Spirt.